



NEWSLETTER

EDITION 2, janvier 2025



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis du Pouliguen, chers adhérents,

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous adresser tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de paix et de réussite dans vos projets en 2025.

Nous sommes actifs et mobilisés pour poursuivre nos activités qui se sont conclues, fin décembre dernier, par une passionnante conférence sur l'histoire du Pouliguen (à regarder sur le site <https://aspenlepouliguen.org>).

Cette année, nous allons co-organiser une suite à la conférence-débat de décembre 2023 sur « l'érosion du trait de côte et la submersion marine » qui avait attiré près de 300 personnes. Nous attendons aussi la diffusion d'une charte de l'arbre que la Mairie a annoncé avoir finalisée depuis plusieurs mois. L'été prochain s'organisera autour de l'assemblée générale annuelle et de deux soirées estivales ...

Faites nous part de vos attentes dans l'enquête que nous allons prochainement vous adresser. Mieux encore, engagez vous à nos côtés, conviez vos amis et proches à nous rejoindre.

Très belle année à vous.

Damien Dessart
Président de l'ASPEN

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) : où en est-on ?

Nous avons partagé avec vous en avril dernier la synthèse du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) s'inscrivant dans le processus de révision du SCoT. Ce dernier document stratégique élaboré par CAP Atlantique La Baule Guérande Agglo a été présenté lors d'une réunion publique le 12 décembre dernier à La Baule et doit faire l'objet d'un vote de l'assemblée communautaire en février prochain. A l'issue de ce vote, le SCoT sera soumis à enquête publique pour pouvoir devenir au final exécutoire deux mois après sa transmission au Préfet. Nous serons alors vraisemblablement en fin d'année 2025.

L'ASPEN, tout au long du processus d'élaboration de ce document essentiel pour notre territoire sur les vingt années à venir, aura été proactive en participant au dernier semestre 2024 à l'ensemble des réunions de coordination qui ont été organisées à l'initiative de CAP Atlantique. Cela nous a permis de faire passer nos différentes remarques et suggestions qui ont toutes été prises en compte dans la rédaction finale de ce dernier et nous ne pouvons que nous en réjouir.

6 thématiques ont été retenues et développées

- 1. Risques naturels littoraux et érosion côtière.** Plus particulièrement sur ce chapitre l'ASPEN a suggéré d'élaborer des scénarios intermédiaires au-delà des bornes fixées par la loi Climat et Résilience à 30 et 100 ans afin de réaliser, si nécessaire, des modifications de trajectoires. Nous avons aussi demandé une plus grande fluidité de l'information entre CAP Atlantique et les associations représentatives pour pouvoir informer nos adhérents régulièrement sur les évolutions constatées.
- 2. Logement et qualité patrimoniale et résidentielle.** L'ASPEN a noté que la population sur le territoire pourrait augmenter dans les dix à vingt ans de plus de 7 000 habitants tout en faisant remarquer qu'entre la gestion du recul du trait côte et l'application formelle de la loi ZAN (Zéro Artificialisation nette), cela allait nécessairement poser un problème à terme au niveau du logement.
- 3. Économie et emploi.** Faciliter l'implantation des entreprises dans les tissus urbains.
- 4. Mobilité.** Développer l'offre d'itinéraires cyclables.
- 5. Tourisme et logements des saisonniers.** L'ASPEN comme d'autres associations a suggéré de mieux répartir les flux touristiques sur le territoire et notamment sur les sites côtiers qui sont sur-fréquentés en haute saison.
- 6. Biodiversité et économie terre/mer.** Reconnaissance économique des activités primaires liées à la mer.

Finalement, l'objectif du SCoT est de permettre d'élaborer une vision cohérente et partagée entre les communes membres pour guider leur développement. Il doit établir des priorités en matière d'habitat, de mobilité, de développement économique, de protection de l'environnement et d'aménagement des espaces publics.



Après une première version reçue en janvier 2023 et restée sans suite, la Mairie nous a transmis pour avis une nouvelle mouture en mai dernier. Deux de nos administrateurs en ont analysé le contenu et formulé, lors d'une réunion de concertation avec la Mairie début juillet dernier, des remarques et ajouts. Ceux-ci, pour l'essentiel, ont en principe été pris en compte dans la version finale de ce document qui doit être présenté lors d'un prochain conseil municipal avant de devenir officiellement un document de référence pour tous les habitants de la commune. A noter : un arrêté municipal paru le 25 juin 2024 régleme la l'abattage des arbres et arbustes de plus de 2 m.

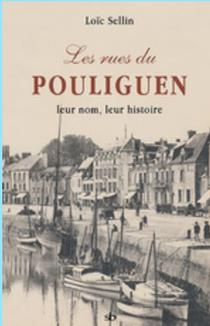
N'oublions pas que la charte de l'arbre pour notre commune n'est pas qu'un document technique : elle reflète une vision durable et inclusive pour le cadre de vie des habitants, tout en valorisant l'identité et la biodiversité locale. Elle doit être un outil à la fois stratégique et participatif, permettant de faire des arbres un élément central de la qualité de vie et du développement.

Travail inter associations sur notre Presqu'île .

A l'initiative de l'ASPEN et de plusieurs autres associations dont Patrimoine en Presqu'île, Decos environnement, Transition en côte sauvage, etc. des rencontres régulières sont prévues afin de faire avancer les dossiers importants sur notre territoire. Unissant nos voix, nous espérons être plus écoutés et proactifs pour traiter tous les sujets qui nous concernent directement (trait de côte, submersion marine, patrimoine, logement, tourisme ...). Une réunion vient de se tenir le 25 janvier 2025 au Croisic avec la création d'un groupe de travail transverse sur la montée des eaux en Presqu'île. Son but est d'enrichir et de poursuivre le travail commencé, en étudiant les documents existants (CEREMA/Cap Atlantique ...), en communiquant auprès des habitants sur le devenir du trait de côte et en continuant de participer à des réunions stratégiques sur cette thématique avec les autorités locales compétentes.

Nos activités

passées



Conférence de Loïc SELLIN sur l'histoire du Pouliguen à travers les siècles

Le samedi 28 décembre dernier l'ASPEN avait convié ses membres à assister à une conférence sur l'histoire du Pouliguen animée par Loïc Sellin. Une cinquantaine de nos membres ont répondu présents et c'est dans une atmosphère très conviviale que cette dernière s'est tenue. De l'avis de tous, conférence très instructive devant un public passionné.

Pour ceux qui souhaiteraient regarder cette conférence en replay, la vidéo complète de cette dernière est à télécharger sur notre site aspenelepouliguen.org.



à venir

- Comme évoqué par notre Président dans son éditorial, la suite de notre belle réunion de décembre 2023 sur l'érosion du trait de côte et la submersion marine, courant 2025. A cette occasion, un point de situation sur l'évolution de ce dossier, en relation avec la sortie de la stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte sera effectué.
- Notre Assemblée Générale début août.
- Nos deux rendez-vous estivaux en juillet et en août pour une soirée de l'amitié et du partage entre nos membres autour d'un buffet dînatoire !

POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE ASSOCIATION, NOUS VOUS INVITONS A VOUS
CONNECTER SUR NOTRE SITE :
<https://aspenelepouliguen.org>



ASPEN Le Pouliguen

Comité de rédaction :
Damien Dessart - Antoine Lussignol
avec la collaboration de Claire Pineau